

V<sup>te</sup> X. DE BELLEVÜE

2.

---

# LES GUILLERY

CÉLÈBRES BRIGANDS BRETONS

(1601-1608)



VANNES

IMPRIMERIE LAFOLYE

—  
1891

Vte X. DE BELLEVUE

---

# LES GUILLERY

CÉLÈBRES BRIGANDS BRETONS

(1602-1608)



VANNES

IMPRIMERIE LAFOLYE

—  
1891

## LES GUILLERY

CÉLÈBRES BRIGANDS BRETONS

1601 à 1608.

« Il était un p'tit homme  
« Qui s'app'lait Guillery  
« Carabi<sup>1</sup>  
« Qui s'app'lait Guillery..... »

Combien sont nombreux ceux d'entre nous qui ont été bercés jadis au rythme de cette vieille chanson et qui souvent depuis ont eu, dans la tête ou sur les lèvres, l'air alerte et gai de cette complainte moqueuse ! Et cependant combien sont rares ceux qui se sont inquiétés de savoir quelles pouvaient être en réalité l'origine, les aventures, la mort de ce personnage au nom si populaire ! Je reconnais moi-même que, si j'ai été amené à m'occuper de lui, ce n'est que par un motif d'intérêt tout personnel, ayant dans mon voisinage les ruines du vieux château de Guillerien, ancienne forteresse de ce bandit grand seigneur, dont les traditions locales ont perpétué le souvenir.

Je vais essayer de reconstituer l'histoire de ce Guillery ; mais j'avoue que c'est une tâche délicate, la légende ayant, en conservant son nom à la postérité, donné tour à tour des traits fort différents à ce petit héros, et l'ayant vêtu de costumes, de façons et de couleurs si diverses, qu'il est fort difficile de retrouver, sous ces fausses draperies, la forme réelle et, sous ces tissus mensongers, le canevas de la vérité.

D'après l'opinion la plus générale, Guillery était issu de la noble famille Bretonne de ce nom, dont ses frères et lui auraient été les

<sup>1</sup> On appelait au temps d'Henri IV « carabins, » ou « carabis, » les cavaliers porteurs d'armes à feu. C'est de là que vient le mot actuellement employé de « carabine. »

derniers représentants<sup>1</sup>. Nous trouvons en effet, aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, dans les évêchés de Nantes et de Saint-Malo, des Guillery, (Guilhery, Guallery ou Gallery : c'est cette dernière orthographe

<sup>1</sup> Plusieurs auteurs, à des époques différentes, ont parlé de Guillery et de ses frères dans des ouvrages intitulés : « *La prise et défaite du capitaine Guillery, qui a été pris avec soixante-et-deux voleurs de ses compagnons, qui ont été roués en la ville de la Rochelle, le vingt-cinquième novembre 1608*, publié à Paris en 1609, d'après la copie imprimée à la Rochelle par les héritiers de Jérôme Hautain : in-8<sup>o</sup> de quatorze pages. — Rosset : « *Histoires tragiques* », parues à Lyon en 1701, in-8<sup>o</sup>; 19<sup>e</sup> histoire, page 349. — « *Histoire de la vie, grandes voleries et subtilités de Guillery et de ses compagnons, et de leur fin lamentable et malheureuse* ; » édité à Troyes, chez Garnier, imprimeur-libraire, en août 1738 ; in-8<sup>o</sup> de 24 pages. — « *Histoire de Guillery* », qui se réimprime sans cesse à Epinal. — « *Histoire véridique des grandes et exécrables voleries et subtilités de Guillery, depuis sa naissance jusqu'à la juste punition de ses crimes* » ; in-8<sup>o</sup>, paru à Fontenay en 1848. — — Louis Lacour, *l'Estoile*, journal du roi Henry IV, année 1608, page 475. — Fonds des Minimes, n<sup>o</sup> 58. — Fournier : *Variétés historiques et littéraires*, bibliothèque Elzévirienne de P. Jannet : Tome I, page 289. — Articles parus sur « les Guillery », dans la *Biographie Universelle*, sous la signature de Didot, et dans la *Biographie de Michaud*, en 1817, sous la signature de Saint-Prospère. — « *Les Guillery* », étude de M. Anatole de Barthélemy, parue dans la *Revue de Bretagne et Vendée* en l'année 1862, deuxième semestre, pages 126 et suivantes. — Article « *Guillery* » dans le *Dictionnaire des Dictionnaires*, paru en 1890 à Châteauroux. — La *Vendée*, par le comte de Monthail, parue à Niort en 1843, article sur le château des Essarts. — Drame de M. Victor Lejour, intitulé « *Guillery* », et représenté en 1860 à l'Ambigu.

Tous ces auteurs sont d'accord pour reconnaître que Guillery et ses frères étaient issus d'une famille de gentilshommes bretons. Seul, M. A. de Barthélemy, s'appuyant sur un document émanant du Prévôt général du Poitou, André le Geai, sieur de la Gestière, document conservé à la Bibliothèque nationale, fonds des Minimes, et dans lequel est consigné le rapport que ce prévôt adresse au Roi sur l'arrestation du cadet des Guillery, affirme que « ces fameux brigands n'étaient ni Bretons, ni gentilshommes, mais de simples laquais, issus d'un maçon du bourg de Boulogne, en Bas-Poitou. » — Cette pièce est en effet importante : mais le sieur de la Gestière n'avait-il pas intérêt à refuser aux Guillery leur qualité de gentilshommes, reconnue dans l'ouvrage paru en 1609, peu de temps après leur exécution, et affirmée par la tradition ? Ne les aurait-il pas dégradés après les avoir fait rouer en place publique, afin de couper court au scandale qu'avaient dû causer leurs crimes et leur supplice, et afin de permettre aux grands seigneurs d'alors de renier pour un des leurs ce bandit qui venait de subir justement une mort aussi infamante ? — Je m'incline devant la haute compétence de M. de Barthélemy, tout en me permettant de lui signaler plusieurs renseignements inédits, que j'ai réunis dans cette étude et dont la lecture modifiera peut-être son jugement.

que M. de Courcy a admise dans son *Nobiliaire de Bretagne*). Ils furent seigneurs de la Lande et du Palierne, en Moïsdon ; du Bois-Jouan, de la Haye et de la Poterie, en Saint-Mars de Coutais ; du Favery, en Saint-Mesme ; de la Donnelaye, en Ploubalay ; d'Allérac, en Saint-Just ; de Couëtbo, en Guer. Ils parurent aux montres et aux réformations de 1426 à 1536. Ils portaient pour armes d'argent à trois goélands de sable.

Nous trouvons :

1<sup>o</sup> Jean Guallery, qui paraît comme seigneur de la Lande et du Palierne, en Moïsdon, en 1427 et en 1429 ; comme seigneur du Bois-Jouan, en Saint-Mars-de-Coutais, en 1427. (*Dictionnaire des Terres du Comté nantais*, par M. de Cornulier et *Dictionnaire d'Ogée*).

2<sup>o</sup> Jean Gallery, qui paraît comme seigneur du Bois-Jouan, en 1443, du Palierne en 1478, de Favery, en 1461. (*Dict. de Cornulier*).

3<sup>o</sup> Olivier Guilhery, paraît « à l'hostel de la Donnelaye », en Ploubalay, à la réformation de 1448.

4<sup>o</sup> Jean Gallery possédait, à la réformation de 1513, la seigneurie de Couëtbo, sous Guer, « comme héritier de Guillaume Le Borgne. »

5<sup>o</sup> Antoine Guallery paraît comme seigneur de Palierne, en 1560 ; il eut pour fille : Marguerite Guallery, dame de la Haye, de la Poterie, épouse de Michel Rouxeau en 1576. (*Dict. de Cornulier*).

6<sup>o</sup> Jean Guillery, « chevaucheur ordinaire du Roy », reçut en 1545, cent trente-cinq livres des Etats de Bretagne ; et en 1566, cinquante livres, comme « fourrier desdits Etats ». (*Arch. d'Ille-et-Vilaine*).

7<sup>o</sup> Jean Guillery, « chevaucheur d'écurie de la maison du roy, employé à la suite du duc de Montpensier, gouverneur-général de Bretagne pour le Roy, » reçoit des Etats de Bretagne, en 1580, vingt écus d'or, « en récompense des voyages qu'il a faits pour le bien des affaires de ce pays. » (*Arch. d'Ille-et-Vilaine*).

Ce fut semble-t-il ce Jean Guillery qui eut pour fils : Mathurin Philippe et Guillaume Guillery<sup>1</sup>. Il prit une part active et glorieuse aux Guerres de la Ligue, sous le duc de Montpensier et sous le duc

<sup>1</sup> La relation, écrite par le sieur de la Gestière, appelle aussi Mathurin, ce troisième fils ; mais, outre qu'il est fort rare de voir deux frères porter le même

de Mercœur. Puis, après l'abjuration d'Henri IV, il se déclara fidèle sujet de ce prince et fit avec ses fils les campagnes contre le duc de Savoie, en 1596, 1598 et 1600. Après la paix, signée à Lyon le 17 janvier 1601, Jean Guillery se retira dans ses terres, tandis que son fils Philippe, peu après rejoint par ses deux frères, devenait le fameux chef de brigands, dont le souvenir s'est perpétué jusqu'à nous. En apprenant la conduite honteuse de ses enfants, Jean Guillery mourut de douleur, en 1602, étant alors âgé d'environ soixante ans.

Comme nous le voyons, la figure de Guillery est triple; et nous allons essayer de rendre à chacun de ces trois personnages ce qui lui appartient en propre.

Philippe Guillery, le second des trois frères, est celui dont la vie est la plus connue, et je ne vais presque faire que reproduire ce qui a paru à son sujet dans les ouvrages cités plus haut.

« Il était né en Bretagne, vers 1575, et issu d'une grande maison de ce pays. A l'âge de dix-huit ans, son père l'ayant envoyé à Rennes, pour achever le cours de ses études, commencées chez lui par un précepteur, il se rendit tellement redoutable parmi les écoliers, qui étaient en grand nombre en cette ville, qu'il n'y en avait aucun qui n'apprehendât de lui déplaire<sup>1</sup>. Quand il se faisait quelque meurtre ou quelque bataille la nuit par la ville, tout le

prénom, la légende et la chanson sont d'accord pour le nommer Guillaume. L'un des refrains de la complainte, qui alterne avec celui de :

« Titi carabi,  
« Tolo carabo,  
« Compère Guillery,  
« Te lairas-tu, te lairas-tu, te lairas-tu mourir... »

étant :

« Pauvre Guillaume,  
« Sus l'vert, sus l'gris, sus l'jaune,  
« Pauvre Guillaume,  
« Te lairas-tu mourir... »

<sup>1</sup> En 1592, époque où Guillery entra au collège à Rennes, les Jésuites avaient remplacé depuis cinq ou six ans les Dominicains dans la maison d'éducation de la communauté de Saint-Thomas de cette ville. A la suite de l'expulsion des Pères Jésuites de France, par arrêt du 29 décembre 1594, l'émotion fut vive à

monde l'en accusait, disant qu'autre que lui ne l'avait commis, puisqu'il n'y avait aucune compagnie pernicieuse en laquelle il ne fût le premier. — Averti de ses débordements, son père, qui avait montré clairement parmi le feu des guerres civiles qu'il était homme résolu et de courage, et qui était fort estimé de M<sup>gr</sup> le duc de Mercœur, à cause de sa vaillance, lui écrivit en vain par l'intermédiaire d'un parent pour lui faire savoir qu'il eût à changer de vie; le menaçant, au cas contraire, de le désavouer et de ne plus le tenir pour son fils<sup>2</sup>. » Guillery ne tint compte de ces remontrances et continua pendant plus de quatre ans son existence de désordres et d'aventures. « Ayant appris alors que le roi Henry IV levait une armée pour réduire le duc de Savoie. Charles-Emmanuel I<sup>er</sup>, notre fougueux écolier s'engagea comme simple soldat dans un régiment où servait son frère aîné, et il signala son courage en plusieurs rencontres, dont il sortait toujours chargé de palmes et de lauriers qu'il acquérait au prix de son sang. Il mérita même par ses exploits de recevoir du roi le commandement de la compagnie, dans laquelle il était entré, et il s'acquitta de ces fonctions supérieures avec tant de vaillance et d'habileté, que chacun l'admirait et le jugeait devoir être un jour quelque chose de grand<sup>3</sup>. »

La paix ayant été conclue avec le duc de Savoie, le 17 janvier 1601, l'armée fut licenciée, au grand désespoir de Guillery, qui, entraîné par ses goûts d'aventures et de débauches, qu'il voulait continuer à tout prix à satisfaire, décida une partie des soldats de sa compagnie à ne point poser les armes et à chercher dans le pillage les ressources qui leur manquaient. Ce fut ainsi que de brave capitaine il devint misérable voleur.

Il se retira en Saintonge, où il se vit bientôt à la tête d'une bande de cinq cents brigands, écume de la Bretagne, du Poitou et des

Rennes; l'on résista au départ des religieux, et, de délais en délais, on parvint à les conserver jusqu'en 1596. Les études furent alors interrompues à Rennes, et Guillery s'engagea dans un régiment, comme nous le verrons tout à l'heure. — En 1604, les Etats rappelèrent à Rennes les Jésuites, leur allouant une rente annuelle de 12.000 livres; et le collège fut rouvert le 18 octobre 1605.

<sup>1</sup> *Hist. de Guillery*, parue à Troyes, 1728, pages 1 et 2.

<sup>2</sup> *Hist. de Guillery*. Troyes, 1728, p. 5.

pays voisins. Il s'empara du château de la Chasteignière, situé dans le bois de ce nom, près de Saintes ; et, ayant fait de cette place une véritable forteresse, défendue même par quatre couleuvrines, il commença sa vie de pillage et de licence. Peu après, ses deux frères, dont le plus jeune n'avait que dix-neuf ans, vinrent le rejoindre. Chacun d'eux prit alors le commandement d'une partie de la troupe, qui, divisée ainsi en trois bandes, sema partout la terreur et la ruine, dévalisant les voyageurs et les marchands, pillant les villages et les manoirs d'alentour. On cite parmi les châteaux qui furent ainsi pris et dévastés ceux de Sainte-Hermine, de Mareuil et des Essarts<sup>1</sup>.

« Dans ces derniers temps, lit-on dans l'*Estoile*, journal d'Henry IV, à la date de 1608, personne n'ose négocier, ni aller aux foires à trente ou quarante lieues de la retraite de ces voleurs. » — « Si je voulais décrire, ajoute l'auteur de la *Vie de Guillery*, toutes les méchancetés que ce bandit fit, pendant les six ou sept ans qu'il exerça une si détestable vie, il me faudrait en faire un gros volume. » Aussi il se contente de « raconter les plus remarquables subtilités qu'il accomplit. »

Un jour, déguisé suivant sa coutume, il attendit jusques environ sur le midi, couché le long du chemin de Nantes à la Rochelle, tant qu'à la fin passa un bonhomme, que Guillery accosta en lui demandant quel était le but de son voyage. « Je vais à Nantes, dit

<sup>1</sup> Nous lisons dans « la Vendée, » ouvrage du comte de Montbail paru à Niort en 1843, que le château des Essarts, « qui servit pendant quelque temps de repaire aux Guillery, » est situé à cinq lieues de la Roche-sur-Yon. Les premiers seigneurs furent au XII<sup>e</sup> siècle les d'Aspremont, puis il vint vers 1291 à la maison de Chabot. Au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, il appartenait à Marguerite de Penthièvre, fille d'Olivier de Clisson. Ce fut aux Essarts que cette princesse fit retener prisonniers le duc de Bretagne, Jean V, et Richard, son frère. Plus tard la famille de Brosse, entée sur la Maison de Bretagne, posséda cette seigneurie, qui fut donnée en douaire, en 1504, à Jeanne de Comynes, épouse de René de Bretagne. A la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, elle était en la possession de l'illustre maison de Vivonne. Ce furent les Vivonne qui firent bâtir le magnifique château qui a succédé à la forteresse dont s'était emparé Guillery, château qui fut incendié pendant la Révolution. Les Essarts appartenaient alors aux la Rochefoucaud ; ils étaient en 1840 la propriété des Lespinay du Pailly. Une forêt assez vaste, dite aussi « Forêts des Essarts, » entoure ce château.

le paysan. » — « Comme je vais à Nantes aussi moi, dit le brigand, si vous voulez, nous ferons route ensemble. » En cheminant il s'enquit de l'affaire qui appelait son compagnon à la ville, et apprenant que c'était un procès, « vous avez donc de l'argent ! fait Guillery. » — « Oh ! non, vrai Dieu ! Les temps sont si durs ! Et puis les routes sont si dangereuses avec tous les voleurs qui courent le pays ! » — « Ma foi ! s'écria le bandit, nullement convaincu, nous sommes bien alors tous les deux dans la même situation : je n'ai pas un denier moi non plus. Mais je n'en prends pas si facilement que vous mon parti, et, si vous voulez, nous allons tâcher d'obtenir quelque monnaie par un moyen qui m'a souvent réussi ? » — « Ça dépend du moyen, dit le paysan. » — « Vous avez l'air d'un brave homme et d'un bon camarade, je vais vous confier mon secret, si vous me promettez de ne jamais le révéler. . . » — « Oh ! je ne suis point bavard de ma nature : je n'en causerai bien sûr point ! » — « Allons ! J'ai confiance en vous, dit Guillery ! Seulement il est bien convenu que nous partagerons tout ce que nous recevrons l'un et l'autre, si toutefois nous recevons quelque chose. » — « Convenu, dit le voyageur ! » — « Eh ! bien ! Faites et dites comme moi ! » Guillery se met à genoux, ainsi que son compagnon, et ils récitent tous les deux un semblant de prière, demandant à saint Philippe, patron du rusé voleur, de leur envoyer de l'argent. En se relevant, notre filou fouille dans sa poche. « Voyons, fait-il, si nous sommes exaucés ? . . . Oui ! Cela commence. . . Je trouve six sols. . . Et vous, avez-vous reçu quelque monnaie ? » — « Rien ! dit l'autre. » — « Alors partageons mes pauvres six sols comme c'était convenu, dit le brigand. » Trois ou quatre fois ils recommencent leurs génuflexions et leurs oraisons, sans que le ciel envoyât jamais rien au paysan, tandis que Guillery, à chaque fois qu'il se relevait, trouvait dix deniers, deux livres, un écu, qu'il partageait avec son compagnon. « C'est étonnant, lui dit-il enfin, que je sois seul ainsi favorisé de la Providence ! Vous avez dû mal chercher, mon brave : laissez-moi faire ! . . . » Et aussitôt, malgré les cris du bonhomme, il le fouilla si bien qu'il trouva une bourse qui contenait cent écus d'or. . . « Ah ! c'est ainsi, s'écria Guillery d'un ton menaçant, c'est ainsi que vous vouliez me tromper, mon compère ! Et, alors que moi je partageais loyalement, vous gardiez

la totalité de ce que vous receviez. Je devrais, pour vous punir de votre mauvaise foi, m'approprier tout ce que mon Patron vous a envoyé; mais ce bon saint vous a témoigné sa protection d'une façon trop abondante pour que je veuille le mécontenter... » Et, ce disant, jetant cinquante écus au voyageur interdit, il le quitta volé et consterné.

Une autre fois, comme Guillery « se promenait dans les bois de la Chasteignière, où il faisait ordinairement sa demeure avec ses camarades, il rencontra un messenger, que le prévôt de Niort, M. de la Rocheboisseau, envoyait à son collègue de la Rochelle pour lui donner rendez-vous en un château, situé à six lieues de là, afin qu'ils pussent réunir leurs gens et s'emparer de Guillery que l'on savait être actuellement dans le bois de la Chasteignière<sup>1</sup>. » Guillery s'empare du messenger ainsi que des lettres dont il était porteur, endosse son costume et va trouver à sa place le grand prévôt de la Rochelle. Celui-ci à la lecture de la lettre, s'empresse de suivre avec dix de ses archers celui qu'on lui annonçait comme devant être son conducteur, tombe dans une embuscade préparée par le chef des brigands et est fait prisonnier avec ses gens. Alléché par ce premier succès, Guillery veut jouer le même tour à la prévôté de Niort. Il ordonne à dix des siens de revêtir les habits et d'enfourcher les chevaux des captifs; puis, profitant de ce déguisement, il s'empare par surprise d'un riche château du voisinage<sup>2</sup>, et, trompant la maréchaussée de Niort comme il avait trompé celle de la Rochelle, la fait tomber dans le même panneau. Je vous laisse à penser la joie de Guillery et la surprise des deux pauvres grands Prévôts se retrouvant, victimes de la même ruse et prisonniers de celui qu'ils pensaient prendre.

On pourrait citer encore beaucoup d'autres faits du même genre, qui prouvent que les Guillery, tout en menant joyeuse vie grâce à leurs pillages, préféraient l'adresse à la force et la ruse à la violence. C'est aussi ce que reconnaît l'auteur de l'ouvrage paru en 1728, quand il écrit en parlant de Philippe Guillery: « Plusieurs ont éprouvé sa courtoisie; car ceux qu'il rencontrait, qui n'avaient

<sup>1</sup> *Hist. de Guillery*. Troyes, 1728, page 14.

<sup>2</sup> Ce château devait être celui des Essarts, dont nous avons parlé plus haut.

point d'argent, il leur en donnait; et à ceux qui en avaient il ne leur en prenait que la moitié... Il haïssait les meurtriers; et, si quelqu'un de ses gens commettait quelque meurtre il les châtiât aigrement... » On raconte même que, dans les derniers temps, Guillery, tourmenté par le remords, honteux de sa conduite, et effrayé des châtiments qu'il encourait, avait résolu de changer de vie. Dans ce dessein, il s'était marié, ainsi que l'aîné de ses frères, et ils avaient contracté tous les deux de nobles alliances en épousant l'un M<sup>lle</sup> de la Motte-Baudry, l'autre M<sup>lle</sup> Vrignault. Mais ils ne devaient pas échapper au juste châtiment de leur crime.

Le roi Henry IV, informé des brigandages de la troupe des Guillery, avait en effet résolu de les châtier; et, par l'entremise du baron de Sully, il avait donné ordre au comte de Parabère, gouverneur de Niort<sup>1</sup>, de les saisir et de les exterminer. Celui-ci assembla dans ce but, sous la direction du sieur de la Gestière, prévôt-général du Poitou<sup>2</sup>, dix-huit archers et près de cinq mille bourgeois et paysans volontaires, qui, soutenus par quatre pièces de campagne, assiégèrent la retraite de Philippe et de Mathurin Guillery. Après plusieurs attaques infructueuses et une longue résistance, dans laquelle fut tué Mathurin Guillery, les représentants de la justice du roi finirent par triompher. Le repaire des bandits fut pris d'assaut et démoli, tandis que Philippe Guillery, le plus féroce des trois capitaines, était saisi avec quatre-vingts de ses gens, emmené à Saintes, puis roué sur la place publique de la Rochelle, le 25 novembre 1608, après avoir avoué humblement ses fautes et demandé pardon à sa famille d'avoir flétri la pureté et la splendeur de son renom.

Après cette exécution le reste de la bande se désorganisa. Plusieurs brigands se firent prendre et furent exécutés dans différentes

<sup>1</sup> Le gouverneur de Niort était: Jean de Baudéan, comte de Parabère, marquis de la Mothe-Sainte-Héraye, sieur des Rochers, châtelain de la Roche-Rufin, de Fougeray, etc. lieutenant-général du Haut et Bas-Poitou en 1608.

<sup>2</sup> André Le Geai, sieur de la Gestière, prévôt général et provincial du Poitou de 1598 à 1630. A la suite du succès de sa campagne contre les Guillery, il reçut du roi en 1609 des Lettres de Noblesse. Une branche de cette famille s'est établie en Bretagne, sous Saint-Philibert-de-Grandlieu, et sous l'Évêché de Saint-Brieuc; elle s'est fondue en Kervenog.

villes, tandis qu'une partie de la troupe allait rejoindre Guillaume Guillery, le cadet et le seul survivant des trois frères, qui s'était réfugié depuis quelque temps en Bretagne, dans le pays de Ploërmel.

Guillaume Guillery opérait dans cette contrée de la même façon que ses frères en Poitou. Il s'était construit, en Campénéac, et en Lanouée, deux forteresses, qui ont gardé l'une et l'autre le nom de Guillerien<sup>1</sup>. Le souvenir de la terreur qu'il répandit dans cette région y est demeuré vivant ; mais la tradition les représente surtout, lui et sa bande, comme des voleurs de chevaux. Ils se servaient, en guise de signaux, de grands feux allumés sur les points les plus élevés du pays, et communiquaient ainsi de la plate-forme de la tour d'Elven au sommet des Buttes du Bois-du-Loup. On montre encore en plusieurs endroits des auges énormes, creusées dans le roc, où, dit-on, ils avaient coutume d'abreuver en passant les bestiaux qu'ils avaient volés : une de ces auges se voit entre Augan et Beignon.

Voici l'une des légendes que l'on raconte dans ce pays relativement à Guillery :

« Sur les limites de Campénéac, de Beignon et d'Augan, au fond d'un val solitaire, on remarque les ruines de l'ancien château de Guillerien. Là vivait autrefois, à l'abri des archers du bailli et de la hant du justicier, le puissant seigneur de Guillery, si craint dans la contrée. Jamais renard plus madré, jamais loup plus agresseur

<sup>1</sup> Il n'est fait mention dans aucune de ces paroisses avant le XVII<sup>e</sup> siècle de Seigneurie portant ce nom. Depuis, celle en Campénéac devint la propriété des Carné, châtelains de Trécesson et resta dans cette famille jusqu'à la Révolution ; celle en Lanouée appartenait en 1623 et en 1650 aux Henry. Ce sont actuellement deux villages, bâtis, d'après la tradition locale avec les ruines des châteaux de Guillerien. — Malgré qu'il ne fait soit mention de la Seigneurie de Guillerien dans aucun acte avant le XVII<sup>e</sup> siècle, il serait possible cependant que ce manoir existât anciennement et appartint dès alors à la famille Guillery, que nous voyons posséder la terre de Coëtbo, en Guer, à six kilomètres de là, à la réformation de 1537. Ce qui le ferait supposer, c'est la première partie toute Bretonne du nom de « Guillerien », qui présente le « *gicik* », breton, signifiant « forteresse » ou « village », exemples : Gui-pava, Gui-pry, Gui-pel, Guiguen, etc'.

<sup>2</sup> Il existait aussi une seigneurie du nom de Guillerien en la paroisse de Lanrelas, évêché de Saint-Brieuc, moyenne justice qui appartenait en 1427 au seigneur de la Bretonnière et qui est actuellement aux Saint-Pern.

n'avait placé son gîte près de l'antique Brocéliande. Son audace !... On n'en était plus à compter les cadavres qui pendaient à la cime des arbres d'alentours. — Ses ruses !... Ah ! Il aurait été bien habile celui qui aurait pu lui en remontrer sur ce point ! Concoret n'est pas loin de Guillerien et tout le monde sait que le diable loge à Concoret, qui est le pays des sorciers ; aussi c'était la croyance que le terrible voleur s'était engagé avec Messire Satanes et lui avait vendu son âme. — Un jour que Guillery s'en allait, battant l'estrade par la campagne, il aperçut une vieille femme qui menait boire son cheval à l'étang de Baraton<sup>1</sup>. La pauvre paysanne marchait en égrenant son chapelet et tenait en laisse derrière elle sa pouliche, une jolie bête, ma foi ! qui tenta la convoitise de Guillery. — Bonne affaire ! » s'écrie le joyeux compère : et, sur le champ, revêtant les livrées du diable, son patron<sup>2</sup>, cornes et queue comprises, il détache doucement et se passe au cou le licol de la belle haquenée, qu'un de ses complices emmène sans bruit. — Cependant la bonne-femme marchait et chapeletait toujours. — Elle arrive enfin à l'étang ; et, comme sa pouliche ne buvait point, elle se détourna.... Oh ! sainte Vierge Marie !... — Ce jour-là on s'égaya bien fort à Guillerien d'avoir ainsi dérobé un cheval et sa bride. »

Après la défaite et la mort de ses frères, Guillaume Guillery fut poursuivi à son tour. Il se défendit avec opiniâtreté dans plusieurs rencontres, dont l'une eut lieu près du bourg d'Auverné, à peu de distance de Châteaubriant. Mais enfin, traqué par des forces supérieures, il dut se réfugier dans son château de Guillerien, au bord de la lande de Coëtquidan<sup>3</sup>. Il y fut assiégé ; et, les murs de la

<sup>1</sup> Baraton est une ancienne seigneurie, située dans la paroisse d'Augan et à trois kilomètres à l'ouest de Guillerien. Elle appartenait, de temps immémorial, aux de Lemo, seigneurs hauts-justiciers de cette paroisse. D'après la tradition, Guillery se serait emparé de ce manoir, et en aurait fait une place de refuge, qui aurait été détruite en même temps que ses autres retraites. On voit encore l'emplacement des murs et des fossés de ce vieux château. L'étang de Baraton existe encore et sert à alimenter un moulin, qui a peut-être donné jadis son nom à cette seigneurie : « bara » en breton, signifiant « pain. »

<sup>2</sup> On donne souvent au diable dans ce pays le surnom de « Vieux Guillaume. »

<sup>3</sup> La lande de Coët-Quidan, en breton « Coët-Didan », « au-dessous du bois, » est sur la bordure Est des bois du Bois-du-Loup : c'est là que se trouve actuellement le champ de tir du X<sup>e</sup> corps d'armée.

place ayant été détruits par des coups de canons, pointés du haut de la butte de Bernéan, les troupes s'en emparèrent. Quand les arquebusiers partirent, la silhouette de Guillery se balançait à la cime d'un chêne, sur un tertre que l'on montre encore en face des ruines du château ; et les gens de Campénéac, qui n'ont jamais eu en affection leurs voisins des autres paroisses, se signaient en disant : « Que Dieu l'ait en sa sainte garde ! Si ceux de Concoret « ne l'avaient ensorcelé, il ne danserait pas maintenant la gue-  
« dillée' si haut ! »

Les remparts de Guillerien furent détruits, les douves comblées ; et ce fut avec les pierres sorties de cette forteresse que l'on a bâti la plupart des maisons actuellement existantes du village de Guillerien. On voit encore l'emplacement des murs et des fossés de cette place ; et un vieillard nous a dit avoir connu l'ancien pont-levis, jeté sur le ruisseau qui alimentait les douves.

Telle est l'histoire et la fin tragique des Guillery.

Et maintenant, finissant comme nous avons commencé, nous pouvons chanter, plus en connaissance de cause, cette complainte toute Bretonne :

« Il était un p'tit homme  
« Qui s'app'lait Guillery  
« Carabi,  
« Qui s'app'lait Guillery<sup>2</sup>... »

V<sup>te</sup> X. DE BELLEVUE.

Rennes, Janvier 1891.

<sup>1</sup> On appelle en Bretagne « guedillé, » une danse fort usitée aux noces ; la mesure en est vive, légère et saccadée : elle tient le milieu entre la ronde et la dérobée.

<sup>2</sup> Nota : Nous devons à l'obligeance de MM. de la Fonchais, fils de l'aimable châtelain du Bois-du-Loup, plusieurs des documents qui nous ont servi à la rédaction de cette étude.



